

MX SCHOOL PARTY

29 ET 30 OCTOBRE 2022

FORMULAIRE D'INSCRIPTION A RETOURNER AVANT LE 26/10/22

NOM*: PRENOM*:
DATE DE NAISSANCE * : Tél Portable * :
Adresse mail* :

ADRESSE *:.....
CODE POSTAL * : VILLE *
N° de licence FFM*:

LICENCE JOURNEE (obligatoire si non licencié)

FORMULE 1 (10€) **FORMULE 2** (25€) **FORMULE 3** (40€)

NOM*: PRENOM*:
DATE DE NAISSANCE * : Nationalité* :

Tarif p/jour à rajouter au prix du roulage 1 ou 2 jours.

TARIF LICENCE ET RESTAURATION

	<i>Tarif</i>	<i>Qté</i>	<i>Total</i>
Roulage 1 jour	20 €		
Roulage 2 jours	30 €		
Licence 1 Jour Formule Choisie	€		
Licence 2 Jours Formule Choisie	€		
Formule demi-pension (Samedi midi, soir, dimanche midi)	25 €		
Samedi Midi Pâtes carbonara + 1 boisson + Café	10 €		
Samedi Soir Truffade d'Auvergne + 1 boisson + Café	10 €		
Dimanche Midi Sauté de veau / pommes de terre + 1 boisson + Café	10 €		

Chèque d'un montant total de N°..... (à l'ordre School Rider)

Inscription à nous retourner à l'adresse suivante School Rider **le Gachou 46200 Souillac** avant le 26 octobre 2022.

INFORMATIONS

Buvette sur place tout le week-end et SOIRÉE Samedi soir .
Possibilité de camper sur place (camping-car, toile de tente ...)

LICENCE A LA JOURNEE:

LES GARANTIES	FORMULE 1	FORMULE 2	FORMULE 3
INTERRUPTION DE SEJOUR			
Remboursement des forfaits de remontées mécaniques, des cours et de la location de matériel sportif	Au prorata temporis avec un maximum de 400€ / sinistre	Au prorata temporis avec un maximum de 400€ / sinistre	Au prorata temporis avec un maximum de 400€ / sinistre
INDIVIDUELLE ACCIDENT			
Invalidité permanente totale ou partielle	10 000 € max/personne Invalidité supérieure à 30%	50 000 € max/personne Invalidité supérieure à 30%	200 000 € max/personne Selon barème progressif (voir conditions générales)
Décès accidentel	10 000 € /personne	50 000 € /personne	40 000 € /personne
ASSISTANCE RAPATRIEMENT			
Transport / Rapatriement	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Présence d'un proche si hospitalisation de plus de 7 jours	Billet aller / retour	Billet aller / retour	Billet aller / retour
Retour des accompagnants	Billet retour	Billet retour	Billet retour
Frais de soins de santé	5 000 € / personne	150 000€/personne	5 000 € / personne
• Lunettes et prothèses dentaires	100 € / personne	100 € / personne	100 € / personne
• Frais de rééducation et kinésithérapie	350 €	350 €	350 €
Franchise lorsque l'assureur intervient en premier lieu en absence d'assurance médicale ou de couverture Sécurité Sociale	250 € / personne	250 € / personne	250 € / personne
Frais de secours et de recherche	50 000 €/ événement (1200€ max pour les frais de secours, recherche et remorquage de surf, planche à voile, jet ski et kite surf)	50 000 €/ événement (1200€ max pour les frais de secours, recherche et remorquage de surf, planche à voile, jet ski et kite surf)	50 000 €/ événement (1200€ max pour les frais de secours, recherche et remorquage de surf, planche à voile, jet ski et kite surf)
Rapatriment du corps	3 000 € / personne	5 000 € / personne	3 000 € / personne
Frais funéraires	1 000 € / personne	3 000 € / personne	1 000 € / personne
Avance de la caution pénale	7 500 €/événement	7 500 €/événement	7 500 €/événement
Assistance juridique (honoraires d'avocat)	5 000 € / personne	7 000 € / personne	5 000 € / personne
ANNULATION DE VOYAGEOPTION GARANTIE BAGAGES			
OPTION 1			
Accident grave lié à la pratique sportive nécessitant une hospitalisation	maximum de 400 € / personne	maximum de 800 € / personne	maximum de 400 € / personne
Décès consécutif à un accident lors de la pratique sportive Franchise	50 € / personne	100 € / personne	50 € / personne
OPTION 2			
Tous accidents nécessitant une hospitalisation ou un décès consécutif	maximum de 400 € / personne	maximum de 800 € / personne	maximum de 400 € / personne
Franchise	50 € / personne	50 € / personne	50 € / personne
OPTION GARANTIE BAGAGES			
Garantie Bagages (si mentionnées à l'Attestation d'Adhésion)	maximum de 800 €/ sinistre	maximum de 2 000 €/ sinistre	maximum de 800 €/ sinistre